



MAIRIE de  
GENOUILLE  
86250

05.49.87.10.71

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,  
Le Quinze Février à 20 Heures 30,  
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

**Présents** : , BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CLEMENT Julien, DELAGE Christelle, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.

Absents excusés : GIRAUD Patrice, CHAUVEAU Philippe

Secrétaire de séance : BOLLE Marie-Claire

### Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 12

Date de la Convocation :

7 Février 2024

Date affichage de la  
convocation :

8 Février 2024

### OBJET

Délibération  
09/2024

Choix architecte pour  
étude travaux toiture et  
clocher église

\*\*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au constat d'infiltration dans la Nef et après examen de la toiture et de la charpente du clocher de l'église, il y a nécessité de procéder à une révision de la toiture et du clocher.

La mission d'un architecte du patrimoine est nécessaire. Il devra réaliser une étude pour la restauration complète de la toiture, des couvertures de la nef, du clocher comprenant le chien assis ouest et consolidation, et restauration à étudier des murs extérieurs du transept.

Après consultation des devis, le conseil municipal

- Accepte la proposition de AEDIFICIO – M.Berthaud Stéphane pour un montant de 9 138.40 € HT soit 10 966.08 € TTC
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

La secrétaire  
Marie-Claire BOLLE

A Genouillé, le 16 Février 2024  
Le Maire,  
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20240215-D09\_2024-DE  
Reçu le 21/02/2024